Martigny, mercredi 14 février 1951. *91e année* *No 19*

LE CONFÉDÉRÉ

PRIX D'ABONNEMENT
SUISSE : Un an . . . . . Fr. 12.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 19.—
ETRANGER Un an . . . . . Fr. 20.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 26.50
(Expédition une fois par semaine ensemble)
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX II c 58
Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN
PARAISSANT À MARTIGNY, LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

Annonces Publicitas Sion, tél. 2 12 36 | Rédaction Martigny, téléphone 6 10 31 | Annonces Publicitas Martigny, tél. 6 10 31

ANNONCES — RÉCLAMES

le mm.-ligne ou son espace		la mm.-ligne 2 colonnes/81 mm.
10 ct.	CANTON	22 ct.
13 ct.	SUISSE	30 ct.
13 ct.	ÉTRANGER	30 ct.

AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX II c 485

RÉGIE DES ANNONCES PUBLICITAS S. A., SION ET MARTIGNY, AVENUE DE LA GARE ET SUCCURSALES DANS TOUTES LES PRINCIPALES VILLES SUISSES

LETTRE DE BERNE

Ménager nos réserves

Il peut arriver parfois que la lecture de la Feuille officielle fédérale, d'habitude plutôt fastidieuse, puisse nous réserver d'agréables surprises. Son dernier numéro nous fournit des renseignements du plus haut intérêt sur la façon dont se présentent les comptes de notre Etat central pour l'exercice 1950. Le budget de l'année écoulée avait, comme de coutume, présumé avec un certain pessimisme ce que seraient les recettes de la Confédération au cours d'une période vouée, peut-être, aux tribulations d'une crise économique telle que celle que notre pays dut subir durant l'entre-deux-guerres. Cette prudence se légitimait dans une large mesure. Mais les événements de Corée, l'obligation de constituer des réserves alimentaires et autres, la nécessité d'accroître l'importation des matières premières et d'amorcer sans retard le renforcement de notre défense nationale ont exercé sur l'évolution de notre économie des répercussions, artificielles peut-être, mais qui ont eu comme effet indirect d'enfler dans une mesure inattendue les diverses recettes de la caisse fédérale. La plupart d'entre elles accuseront une plus-value très sensible par rapport aux prévisions budgétaires : une dizaine de millions supplémentaires sur le produit des droits de timbre, une quinzaine de millions sur l'impôt anticipé, quarante-cinq millions sur l'impôt sur le chiffre d'affaires. Et des excédents encore concernant le rendement de l'impôt de luxe, l'impôt compensatoire et l'impôt sur les bénéfices de guerre. Quant aux recettes douanières, pour les raisons que nous avons rappelées ci-haut, elles seront de quelque cents millions supérieures à celles de l'exercice 1949.

C'est donc un excédent actif de plus de trois cents millions de francs qui sera enregistré par les services de M. le conseiller fédéral Nobs, compte tenu du boni présumé dans le budget, quand toutes les données comptables auront pu être définitivement arrêtées. Quel usage réserver à ce pactole, dont le caractère exceptionnel ne sera contesté par personne ? L'envie a toujours été terrible pour les bureaux fédéraux de dépenses sans compter quand la caisse était pleine et rien n'excitait autant l'appétit budgétivore de certains parlementaires, préoccupés avant tout de soigner leurs petits intérêts électoraux. Mais aujourd'hui, les temps sont trop graves, la menace latente qui pèse sur le monde est trop apparente pour que l'on se permette, sous la coupole, de gaspiller ces réserves pour des buts en rapport plus ou moins lointains avec l'intérêt supérieur du pays. Tous les partis politiques qui se réclament de notre idéal national, tous les citoyens suisses dignes de ce nom ont reconnu la nécessité de procéder d'urgense à la mise au point de notre défense nationale, afin que, le cas échéant, nos soldats soient en mesure de remplir leur devoir patriotique avec le maximum d'efficacité. Il en coûtera un milliard et quatre cents millions de francs de dépenses à la Confédération. Cette somme énorme, il faudra bien songer à l'amortir dans des délais convenables, sans surcharger les contribuables, dont l'appoint à la caisse fédérale, durant l'exercice 1950, a atteint près d'un milliard cent millions de francs. Ainsi qu'on l'a relevé à maintes reprises, une économie saine, apte à remplir ses devoirs fiscaux, constitue une des conditions fondamentales de notre potentiel de résistance matérielle et morale. Pour éviter d'anémier cette économie au point de la paralyser complètement, la plus élémentaire prudence dicte de ménager nos réserves et de s'abstenir scrupuleusement de toute dépense publique qui ne serait pas rigoureusement justifiée par les devoirs que nous impose l'heure présente. Le moment est venu de répéter le mot fatidique des Romains : *caveant consules !* Nous pensons que le peuple suisse peut avoir confiance dans la haute sagesse de ceux qu'il a désigné pour diriger nos destins.

P.

En passant...

L'HUMOUR INCONSCIENT

M. A. T. du Nouvelliste, *un correspondant d'ailleurs courtois, qualifie l'un de nos récents billets d'humoristique et lui consacre un grave article : « Autour de la Farval ».*

Si l'humour vous séduit, l'humour inconscient nous paraît plus savoureux encore.

Or, précisément, le sien est de cette veine.

M. Troillet qui rêve, depuis quatorze ans, à un regroupement des forces agricoles du Valais, se propose aujourd'hui seulement de réaliser son projet.

C'est un premier succès de l'U.P.U. car il se trouve, hélas ! que ce que M. Troillet voulait faire, elle l'a fait avant lui, dans une certaine mesure.

M. A. T. écrit :

« Des gens qui, d'autre part, trouvent à l'existence et au fonctionnement d'une chambre de commerce toutes les justifications se cabrent lorsqu'il s'agit de créer une sorte de Chambre de l'agriculture. »

Qu'il nous soit permis très respectueusement, et le chapeau à la main, d'attirer l'attention de M. A. T. sur les défauts de sa comparaison.

La Chambre valaisanne de commerce n'a pas de couleur politique et parfois même elle s'est trouvée en désaccord, soit avec les partis, soit avec le gouvernement, ce qui témoigne éloquemment de son indépendance.

Une Chambre de l'agriculture, elle, ne saurait se prévaloir de cette même qualité à en juger par ses promoteurs, à commencer par le principal d'entre eux, M. Maurice Troillet.

Ce serait une chambre... noire.

Nous reconnaissons volontiers que le chef du Département de l'intérieur a des dons d'animateur, d'adresse et d'organisateur qui révèlent un sens pratique allié à une intelligence ouverte.

Cependant, nous ne pensons pas trahir sa personnalité en déclarant qu'il est et qu'il demeure un politicien né.

Tout au long de sa carrière il a placé ses amis aux postes de confiance et il s'est montré généralement dur avec ses adversaires.

Or, si l'union des paysans doit se réaliser un jour, c'est sur un plan plus élevé que celui qui permit à M. Troillet de tirer les ficelles.

Il faut « dépolitiser » les organisations économiques.

Il fut un temps où les gens de la « Société » comme on dit à Sion, se partageaient les places avec un rare toupet car ils n'étaient pas toujours qualifiés pour assumer les fonctions.

Il ne suffit pas d'avoir, sur son arbre généalogique, quelques officiers au service étranger, deux ou trois singes et une couvée de perruches pour exceller dans les affaires publiques.

Mais M. Troillet en remplaçant des dynasties de familles par d'autres dynasties de familles à tous les échelons de ses services n'a pas toujours non plus, rendu hommage au seul mérite.

Chacun de ses amis, à l'instar des grognards de Napoléon, a un bâton de maréchal dans sa giberne, même ceux qui auraient besoin de béquilles.

M. A. T. reconnaît lui-même, avec ingénuité, que l'accouchement de la Farval (tiens, on a renoncé à l'U.A.U., aux P.T.T. et aux C.F.F. !) se révèle extrêmement laborieux.

On n'aurait pas de trop d'un César pour une césarienne !

« Jusqu'ici, dit-il, pour admettre l'utilité d'un Conseil économique, nous sommes à peu près tous d'accord. Nous commençons à ergoter et à discutailler dès qu'il s'agit de savoir qui prendra les devants, qui jouera un rôle dans l'organisation nouvelle. On se demande quels sont les en-dessous, les buts non avoués et l'on se perd en suspicions, querelles de préséance et autres enfantillages pour adultes. »

On ne saurait exprimer avec plus de clarté le sentiment général qui est un sentiment de méfiance.

C'est, au fond, le programme de l'U.P.U. qu'on nous offre gracieusement avec un retard insolite.

Mais tandis que l'U.P.U. se défend de s'occuper des politiciens, les politiciens s'occupent des vignerons de l'U.P.U.

Les querelles de préséance dont M. A. T. donne une discrète évocation se résument en ceci :

Va-t-on permettre, une fois de plus à M. Troillet, de diriger un groupe de fédérations où fatalement vont se glisser ses agents électoraux ?

Si les producteurs ont accueilli l'U.P.U. avec tant de ferveur c'est qu'elle se préoccupait de leurs intérêts sans se soucier de plaire à tel clan ou à tel autre.

Il est évident qu'elle dispose actuellement d'un tel prestige aux yeux de ses adhérents que sans mettre des candidats en liste elle pourrait, en cas d'élections, par un simple mot d'ordre assurer le triomphe ou l'échec de ceux qui brigueraient un siège.

Ce danger n'a pas échappé à certains et si ce n'est pas dans le dessein de torpiller l'U.P.U. qu'ils ont lancé la Farval, pratiquement, ils font une diversion.

C'est un peu tard, nous le répétons.

Les producteurs groupés dans l'U.P.U. ont compris qu'ils devaient, d'abord, attendre le salut d'eux-mêmes et la tutelle des politiciens ne leur sourit guère.

On les comprend.

Ils sont las des discours, des coups de chapeau, des belles promesses.

Interrogez les gens des villages et vous serez frappés du mécontentement qu'ils manifestent à l'égard de certains chefs qui les ont déçus dans la mesure où ils avaient mis en eux leurs plus grands espoirs.

Ils ne croient plus au Père Noël.

Et vous vous imaginez, cher M. A. T. qu'ils vont croire au Père Luisier ?

A. M.

Société valaisanne des Producteurs de graines

Samedi dernier, la Société valaisanne des producteurs de graines tenait ses assises annuelles dans la grande salle du café-restaurant de la Tour, à Saillon, aimablement mise à sa disposition par M. Raphaël Roduit.

M. Arno Faiss, président, mena magistralement les débats de la partie administrative qui comprenait principalement les nominations statutaires et l'adhésion de la société à l'Union des Producteurs Valaisans (U. P. V.).

Le nouveau comité est composé de MM. Arno Faiss, de Fully, président ; Roduit Hubert, Saillon, vice-président ; René Granges, Fully, secrétaire-caissier ; F. Carron, Fully ; C. Rouiller, Martigny ; G. Devanthey, Monthey ; Stalder, Chamoson ; Abel Carron, Fully (nouveau) et Bellwald, de l'école d'agriculture de Viège, membres.

M. Gilbert Giroud, de Charrat, s'est retiré après avoir assumé pendant dix ans la charge de secrétaire-caissier. Il a bien mérité de notre société et restera notre ami de toujours.

MM. Faiss et Roduit, respectivement président et vice-président, mirent l'accent sur les prix dérisoires qui ont été pratiqués pour les graines de 1950, leurs causes et les moyens propres à remédier à ce désastreux état de chose. Après toutes les déceptions qui avaient déjà accablé l'agriculture durant l'été 1950, les producteurs espéraient encore sur les graines pour pallier leurs déficits. Il fallut vite déchanter. Les importations massives avaient dans ce secteur comme dans les autres détruit toutes les perspectives. Si bien que les producteurs de graines ont non seulement travaillé à perte (dans la moyenne) mais une partie de la récolte attend encore des amateurs. D'autant plus que celle-ci a été en général satisfaisante. Les deux orateurs arrivent à la même conclusion quant aux mesures aptes à redresser la situation : appel pressant à nos autorités pour leur demander pour nos graines : 1° la priorité d'écoulement sur les produits étrangers ; 2° la garantie d'un prix rémunérateur pour les producteurs ; 3° le contrôle des marges commerciales. Un exemple convaincra chacun de l'opportunité de ce troisième point :

Comparons les prix à la production et à la consommation d'un kilo de graines de haricots « Cor des Alpes » durant les trois dernières années.

	Prix au prod.	*Au consom.*	*Bénéf. au com.* %	*Baisse au prod.* %	*Baisse au cons.* %
En 1948 :	5.—	7.20	44	—	—
En 1949 :	4.75	7.20	51,7	5	0
En 1950 :	3.60	5.60	55,5	24,4	22,2

Ces chiffres indiquent éloquemment que les « pigeons » de l'aventure sont bien les producteurs et les consommateurs. Relevons que la commission paritaire pour la fixation des prix des graines est présidée par un représentant du Département de l'économie publique.

Il n'est pas nécessaire d'être grand clerc pour trouver la solution à ce mal chronique : l'union ! qui fait la force, selon l'adage. Aussi c'est à l'unanimité des membres présents que l'assemblée vota la demande d'adhésion à l'U.P.V. Notre société qui compte une centaine d'adhérents trouvera ainsi la force nécessaire pour faire valoir ses justes revendications en se faisant épauler aux commissions paritaires par un représentant de ce puissant groupement économique.

M. Hubert Roduit, notre vice-président, en même temps président de la commune de Saillon, nous convia à trinquer le verre de l'amitié offert par la municipalité. Qu'il en soit remercié !

La partie récréative comprenait la présentation d'un film traitant de la lutte antiparasitaire et des projections de clichés en couleurs du plus haut intérêt professionnel, voir touristique. Le tout commenté au fur et à mesure par M. René Hön dont les profondes connaissances de nos nombreux problèmes font un conférencier remarquable. Merci, M. Hön et à l'année prochaine !

R. G.

Le rapport de la commission fédérale du commerce des vins

La Commission fédérale du commerce des vins, chargée de l'exécution de l'arrêté du Conseil fédéral sur le commerce des vins du 12 juillet 1944, a publié son cinquième rapport de gestion. 162 demandes de permis d'exercer le commerce des vins lui ont été présentées du 1er septembre 1949 au 31 août 1950 et, pendant cette même période, elle a biffé pour divers motifs 141 noms de la liste des détenteurs du permis. A fin août 1950 le nombre des détenteurs du permis était de 1651.

Au cours de l'exercice 1949-50 la Commission fédérale du commerce des vins a contrôlé 704 commerces de vins ; ces contrôles ont permis de constater que la situation s'est nettement améliorée ; cette constatation s'applique également aux entreprises à la charge desquelles la Commission fédérale avait auparavant dû relever des irrégularités. Les cas d'infractions graves sont maintenant peu nombreux.

La Commission fédérale du commerce des vins a poursuivi ses efforts en vue de faire disparaître les indications erronées sur les étiquettes. C'est ainsi qu'après avoir examiné en 1948-49 environ 10.000 étiquettes pour vins indigènes, elle a pendant le dernier exercice voué son attention aux quelques 17.000 étiquettes circulant en Suisse avec les vins étrangers. Parmi toutes ces étiquettes il s'en est trouvé environ 1100 qui ne correspondaient pas aux dispositions légales.

Le rapport de la Commission fédérale du commerce des vins signale d'autre part qu'il a été possible, après de nombreuses difficultés, de créer en août 1950 une école vinicole à Wädenswil, à l'usage de la Suisse alémanique. La Suisse romande possède déjà une école semblable, à Lausanne, dès le mois de décembre 1948. Un des vœux les plus pressants de la dite commission s'est donc réalisé, il existe maintenant les possibilités de perfectionnement indispensables et les candidats au permis peuvent compléter leurs connaissances professionnelles.

La Suisse et la télévision

Le *Bund* rapporte au sujet des progrès réalisés à l'étranger en matière de télévision : « Si les autorités suisses s'occupent actuellement de la question, cela ne saurait être mal interprété. Cet examen s'effectue dans l'intérêt surtout du maintien de l'esprit suisse et dans celui de notre prestige. Si le développement est tel que la télévision s'étende à notre pays, il importe que le public suisse ne subisse pas l'influence exclusive des programmes des émetteurs étrangers. La Suisse ne doit pas rester à l'écart du progrès et il importe qu'elle puisse collaborer au programme international futur de la télévision.

Achetez les papillons en faveur de nos sourds-muets

Ils vous seront offerts prochainement, ces gracieux insignes qui parlent de renouveau et d'évasion dans l'azur et le soleil, qui implorent aussi votre charité, votre générosité en faveur d'une œuvre éminemment sociale.

Messieurs, achetez le papillon que vous épinglerez à votre boutonnière avec la joie intime d'avoir aidé à de pauvres enfants.

Fillettes, piquez-le dans votre béret. Ce sera joli et ce sera la marque de votre bon cœur et de votre délicate attention à l'égard des petits déshérités.

Messieurs, Mesdames, Mesdemoiselles, achetez tous les papillons pour les enfants sourds-muets et déficients de l'institut du Bouveret.

D'ores et déjà ils vous adressent leur merci et leur sourire.

La Commission cantonale.

M. Pitteloud crie au... voleur !

Je ne me laisserai pas entraîner hors du sujet et je ne me départirai pas de la correction en dépit des écarts et des outrances de M. Pitteloud. Il crie maintenant au voleur. Au voleur de... son honneur.

Permettez, M. le conseiller d'Etat, personne n'a cru à l'atteinte de votre honneur sinon vous n'auriez pas été réélu si brillamment au gouvernement après la publication de mes articles.

Vous n'avez d'ailleurs pas apporté la moindre parcelle de preuve dans le procès que vous m'avez intenté. Bien plus, vous l'avez laissé finir en queue de poisson faute de vous en être occupé avec la vigilance qu'exigeait la défense de votre réputation prétendûment attaquée.

Le comportement de M. Pitteloud à cet égard apparaît de plus en plus curieux. Qu'il souffre donc qu'on le ramène sur le plan de la réalité :

L'inaction du plaignant est-elle due à une omission où à une intention ? Car il faut exclure l'ignorance chez l'ancien chef de la justice de même que chez son avocat, professeur de grand renom.

Il ressort du premier cas que M. Pitteloud lui-même n'a pas pris sa plainte au sérieux. Dans la seconde hypothèse, il a redouté l'issue du procès. C'est bien, semble-t-il, l'alternative que se pose l'homme de bon sens.

M. Pitteloud doit s'expliquer. Tant que la lumière ne sera pas faite là-dessus, tout le reste est du bluff, d'autant plus qu'il continue de bouder à ma proposition de publier les actes de l'enquête, soit au moins le rapport du juge d'instruction fédéral. *C. CRITTIN.*

P.S. — *MM. Pitteloud et Gollut se relayent pour me répondre. Magnifique solidarité de deux solides compagnons. Ce dernier a cru bon m'attribuer personnellement un pénible incident que la direction du parti radical — dont je n'étais du reste plus le président — a eu autrefois avec son représentant au Conseil d'Etat.*

Je laisse pour compte à M. Gollut son inexactitude volontaire.

Majorité radicale au Tessin

Selon les résultats provisoires des élections tessinoises, le nouveau Conseil d'Etat se composerait, comme le sortant, de deux radicaux, deux conservateurs et d'un socialiste.

Les partis ont obtenu : radical 17.775 voix, conservateurs 15.531 et socialistes 5530. Les vieux conservateurs et les paysans ont recueillis 1285 voix. Les résultats de 10 communes manquent encore.

Elections à St-Gall

Les électeurs du canton de St-Gall ont réélu dimanche leur Conseil d'Etat. La liste commune des radicaux, socialistes et conservateurs a obtenu la grosse majorité des suffrages. Le nouveau gouvernement est composé de trois radicaux, trois conservateurs et un socialiste.

†

Monsieur Joseph LETEY, à Sion ;
Madame et Monsieur Georges DARBELLAY-LETEY et leurs enfants Christiane et André, à Martigny ;
Monsieur Ferdinand LETEY, à Sion ;
Monsieur Paul LETEY, à Aoste ;
Madame et Monsieur GIGLIESI-LETEY, à Rome ;
ainsi que les familles parentes et alliées, à Aoste,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Julienne LÉTEY-JORIOZ

leur chère épouse, mère, belle-mère et grand'mère, enlevée à leur affection à l'âge de 85 ans, après une très longue maladie et munie des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sion, le jeudi 15 février 1951, à 10 heures.

Domicile mortuaire : Rue du Scex.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La boîte de 10 Poudres 1.60. En vente dans les Pharmacies.
Dépôt général : Pharmacie Principale, Genève.

La mort blanche a endeuillé le Tessin

L'avalanche qui s'est abattue sur Airolo, dans la nuit de dimanche à lundi, a causé la mort de dix habitants. Une dizaine de maisons ont été rasées. La couche de neige écrasant le village atteint par endroits une hauteur de 25 mètres. On évalue à un million de mètres cubes la masse de neige, de bois et de rochers qui a dévalé de la montagne.

Par ordre des autorités, le village a été complètement évacué par la population civile et par la troupe. Il n'y a plus aucun espoir de retrouver vivants les six disparus dont les corps n'ont pas encore été dégagés.

La situation s'est aggravée dans le val Blenio par suite des incessantes chutes de neige. Le village de Campo Blenio est isolé. Celui de Ghirone est coupé de toute communication et des avalanches sont descendues jusqu'à quelques mètres des maisons d'Olivone.

A Frasco, on a découvert jusqu'ici quatre corps privés de vie. Les victimes sont un homme de 38 ans et trois enfants de 13, 12 et 7 ans. Une femme de 49 ans, Mme Iva Badasci, a été retrouvée vivante alors qu'elle était restée emprisonnée pendant 25 heures sous l'énorme masse de neige. On compte qu'environ 200 avalanches et coulées sont tombées ces jours derniers entre Brione et Frasco.

Dans le val Maggia, les villages menacés ont été évacués. Les avalanches ont causé de gros dégâts.

Dans la Léventine, la situation est tragique. La neige tombe sans discontinuer. Une grosse avalanche a obstrué la ligne du Gothard. Une autre coulée a détruit quatre étables près d'Anzonico. Les habitants de ce village ont pris leurs précautions pour échapper à une catastrophe.

Le nombre des victimes de la mort blanche au Tessin s'élève jusqu'ici à 14 et l'on demeure sans nouvelles de quelques régions isolées.

Le président de la Confédération a adressé un télégramme de condoléances au gouvernement tessinois. D'autre part, ces nouveaux malheurs ont incité les journaux ayant ouvert une souscription à retarder le délai de clôture fixé.

La situation dans les Grisons

Le gouvernement grison a publié un communiqué annonçant un nouveau danger d'avalanches dans les hautes vallées par suite des chutes de neige persistantes. Par mesures de précaution, de nombreux villages ont été évacués. La vallée de Rheinwald est isolée. Une couche de neige de trois mètres bloque toutes les communications.

Huit mètres de neige au Grand St-Bernard et au Simplon

Il y a des années que l'on n'a vu pareille quantité de neige dans les hautes vallées valaisannes.

Au Grand St-Bernard, la couche atteint par endroits une hauteur de huit mètres. Dans la région du Simplon, les habitants se trouvent isolés. Le service postal par traîneau a été interrompu.

Dans le val d'Hérens, de nombreuses avalanches sont descendues. Celles-ci ont emprunté la voie habituelle et l'on ne signale heureusement pas de dégâts. Le chemin Les-Haudères-Arolla, ouvert à la circulation pour les jeeps, a été coupé par de nombreuses avalanches. Cette voie est habituellement fermée en hiver mais elle a été maintenue ouverte pour permettre la continuation des travaux préparatoires de la Grande Dixence.

De nombreuses avalanches sont descendues dans la plupart des hautes vallées du canton et, si l'on ne signale heureusement aucune victime, les dégâts causés sont considérables.

NOUVELLES DU VALAIS

Saxon. — † *Ferdinand GAY*

De Saxon, nous parvient la douloureuse nouvelle du décès de M. Ferdinand Gay, ancien vice-président et ancien receveur. Cet homme de bien s'en va au bel âge de 76 ans, après une courte maladie, et sa mort causera un grand vide à Saxon où chacun l'avait en très haute estime.

Radical de roche, ancien membre du comité du parti, il faisait partie du Secours mutuel et vouait le plus vif intérêt à tout ce qui pouvait contriber au progrès matériel et intellectuel de sa commune.

M. Gay était propriétaire du café des Vergers et son nom était connu dans tout le Valais.

A toute sa famille endeuillée va l'expression de notre vive sympathie.

Inspections d'armes et d'habillement en 1951

Le Département militaire cantonal informe les militaires astreints à l'inspection de 1951, que les inspections d'armes et d'habillement dans les communes ont lieu en *février* et *mars* selon le programme ci-après :

A Vouvry, le 19 février, pour Vouvry et Vionnaz ;
Au Bouveret, le 20 février, pour St-Gingolph et Port-Valais ;
A Monthey, les 21, 22 et 23 février, pour Monthey et Collombey ;
A St-Maurice, les 26 et 27 février, pour St-Maurice, Massongex, Mex, Vérossaz et Evionnaz ;
A Chamoson, le 28 février, pour Chamoson ;
A Martigny-Ville, les 1, 2 et 5 mars, pour toute la section militaire de Martigny ;
A Sierre, les 6, 7 et 8 mars, pour Sierre, Miège, Mollens, Veyras et Venthône ;
A Chippis, le 9 mars, pour Chippis et Sous-Géronde ;
A Sierre, le 9 mars, pour la P.A. de Sierre.

Pour tous les points de détail (obligation de se présenter, lieu et heure du rassemblement, tenue, prestations diverses) les intéressés doivent consulter les affiches placardées dans les communes et les gares, ou la convocation publiée dans le *Bulletin officiel* du 16 février 1951 (No 7).

Télédiffusion

Nous avons le plaisir d'informer les abonnés au téléphone raccordés aux centraux automatiques de Champéry et Troistorrents qu'un cinquième circuit musical, relié à la télédiffusion suisse et étrangère a été mis en service à la fin janvier.

La taxe mensuelle d'abonnement de Fr. 3.20 (droit de concession radio compris) ne subira aucune modification.

Cinéma Rex Saxon. — *La Dernière charge*

Nés sous le signe de la mauvaise chance, ces hommes vivent et meurent pour l'aventure et pour l'amour, telle est l'histoire mouvementée, âpre, violente, angoissante et passionnée que Robert Florey a créée pour vous dans *La Dernière charge*. Une superproduction qui séduira tous les publics par son intérêt captivant et sa formidable mise en scène, un grand film d'aventures et de passions comme vous n'en avez pas vu depuis longtemps avec le couple le plus sensationnel de l'écran, Georges Raft et Marie Windsor et le concours de la Légion étrangère et des spahis marocains. Terres brûlées, têtes brûlées, cœurs brûlés.

DEVOIRS SCOLAIRES À DOMICILE

Une discussion animée a été ouverte, dans certaines communes du Valais, sur le maintien ou la suppression des devoirs scolaires à domicile.

En attendant que partisans et adversaires aient épuisé leurs arguments et que les autorités compétentes aient pris une décision, nous proposons aux parents d'écoliers les sages conseils ci-dessous :

Faut-il aider nos enfants à faire leurs devoirs ? Voici la question si souvent posée à laquelle on ne peut répondre par oui ou non, écrit P. Saini dans les « Entretiens sur l'Education ».

Nous pouvons déjà faciliter ce travail en nous arrangeant pour qu'il se fasse dans de bonnes conditions : place et éclairage suffisants et calme autour de l'enfant (d'après une récente enquête, 23 % des écoliers romands font toujours leurs tâches dans une chambre où marche la radio).

Pour l'un, notre présence seule, ou l'intérêt que nous témoignons à son travail scolaire, peuvent être suffisants. Pour un autre ayant des difficultés pour une branche — arithmétique, orthographe — ou de la peine à s'adapter au régime scolaire (nouveau maître, nouvelle classe ou école) ou encore pour celui dont la santé a été déficiente, une aide des parents — peut-être temporaire seulement — sera le soutien et le stimulant aussi bienfaisants que nécessaires.

Si nous contrôlons les devoirs faits, faisons-le discrètement et sur demande de l'enfant. Certains d'entre eux se sentent soulagés d'avoir pu réciter leurs leçons apprises. Mais faisons en sorte que l'enfant ne compte pas sur cette vérification.

Notre attitude sera juste tant que nous nous bornerons à soutenir et encourager l'enfant. Mais vouloir se substituer à lui en face de ses responsabilités est une grande erreur.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé !

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toutes Pharmacies. Fr. 2.34 (I.C.A. compris).

LES SPORTS

Hockey sur glace. — *Champéry-R.T.S. Paris*

Malgré le temps maussade de ce dernier week-end, le Champéry Hockey-Club organisait, comme couronnement de sa saison, sur sa patinoire, une amicale rencontre internationale, l'équipe Tous-Sports de Paris était en effet l'hôte de Champéry, samedi soir.

Les touristes français, qui sont en nombre à Champéry en ce moment, tenaient bruyante compagnie au public indigène, toujours fidèle autour du rink.

Des drapeaux français et suisses qui décorent le stade, un échange de fanions entre les deux capitaines d'équipe, quelques compliments de bienvenue présentés au micro, voilà résumée la partie officielle qui devait rendre si sympathique cette manifestation sportive franco-suisse.

Sur une glace en excellent état, le match, très disputé, est plaisant à suivre. Les locaux dominent et marquent à la 10me minute. Mais il faudra attendre le dernier tiers-temps pour voir Champéry (qui présente un joli jeu avec plusieurs remplaçants) se déchaîner et marquer trois fois. C'est 4 à 0 pour Champéry, et c'est la fin de cette charmante partie, où la courtoisie avait place d'honneur.

Les sympathiques joueurs français, malchanceux, puisque sur quatre matches prévus à Lausanne, Leysin et Vallorbe, ils n'ont pu jouer qu'à Champéry, emportent néanmoins le meilleur des souvenirs. Et la brillante réussite de cette manifestation est une juste récompense de l'effort actuel de Champéry, qui tend à développer encore ses relations touristiques avec la France.

Le concours de Charrat

Dimanche 11 courant s'est disputé aux mayens de Saxon le 9me concours annuel du Ski-Club de Charrat, dont voici les principaux résultats :

Fonds, 10 km. : 1. Narcisse Fardel, 2. Gaillard Jules, 3. Bruchez Emile, etc.

Descente : 1. Bruchez Emile, 2. Gaillard Jules, 3. Narcisse Fardel, etc.

Slalom : 1, Bruchez Emile, 2. Gaillard Jules, 3. Narcisse Fardel, etc.

Combiné II : Bruchez Emile (challenge) ;

Combiné III : Bruchez Emile (challenge).

Félicitations aux coureurs qui, malgré la pluie et la neige, n'ont pas hésité à venir nombreux au départ de cette belle manifestation. La distribution des prix eut lieu à l'hôtel de la Gare, à Charrat, sous la haute présidence de M. Aloïs Dini. D'innombrables et magnifiques prix vinrent récompenser les coureurs pour leur courage et leur audace.

Le concours interclubs de Saxon

En prélude de la 11me Coupe de Saxon qui aura lieu samedi et dimanche prochains, 17 et 18 février, les mayens de Saxon ont vu se dérouler, samedi et dimanche passés, les concours interclubs de Charrat-Fully-Saxon pour l'obtention du challenge Jacques Volluz.

Voici les résultats :

Fond. — 1. Enzler Hans, Fully, 20' 32" ; 2. Wegger Charles, Fully, 21' 03" ; 3. Tissières Fernand, Fully, 22' 57" ; 4. Forré Raymond, Saxon, 23' 23" ; 5. Roduit Léonce, Fully, 25' 03" ; 6. Fardel Narcisse, Charrat, 25' 05", etc.

Descente. — 1. Roduit Léonce, Fully, 1' 37" ; 2. Bruchez Emile, Charrat, 1' 45" ; 3. Tissières Fernand, Fully, 1' 46" ; 4. Forré Raymond, Saxon, et Enzler Hans, Fully, 1' 53" ; 6. Roth Emile, Saxon, 1' 58" ; 7. Roth Gérard, Saxon, 2' 01" ; 8. Gaillard Jules, Charrat, 2' 18".

Slalom. — 1. Forré, Saxon, 95" ; 2. Tissières Fernand, Fully, 95" ; 3. Roduit Léonce, Fully, 97" ; 4. Wegg Charles, Fully ; 5. Bruchez Emile, Charrat ; 6. Gaillard Jules, Charrat, etc.

Equipes. — 1. Fully, gagne le challenge Jacques Volluz, Saxon ; 2. Saxon ; 3. Charrat.

Le concours du Mont d'Hauddes

Malgré la pluie, ces épreuves se sont très bien déroulées, sans aucun accident. La technique du fartage joua le grand rôle de la partie. Une fois de plus, les Nendards se distinguèrent, Délèse Henri s'adjugea le challenge du Téléférique tandis que Lang Jean-Louis, junior, remportait le challenge du Mont Gelé, meilleur temps slalom, en 32" 5.

Descente seniors. — 1. Délèse Henri, 2' 54" 8 (meilleur temps) ; 2. Fournier Marc, Le Chamois, 3' 05" ; 3. Oggier René, Baar, 3' 21" 6 ; 4. Vouillamoz Simon, Isérable, 3' 57" 6 ; 5. Gillioz Robert, Isérable, 4' 29" ; 6 Crettenand Jules, Isérables, 4' 35" ; 7. Fort André, Isérables, 5' 14" 6 ; 8. Favre Roland, Isérables, 5' 34".

Juniors. — 1. Fournier Armand, Arpettaz, 3' 13" 6 ; 2. Praz Marc, Le Chamois, 3' 21" 1 ; 3. Fournier Simon, Le Chamois, 3' 28" 9 ; 4. Vouillamoz Arthur, Isérables, 3' 32" 7 ; 5. Lang Jean-Louis, Le Chamois, 3' 32" 7 ; 6. Délèse Gaston, Le Chamois, 3' 55" 7 ; 7. Praz André, Le Chamois, 3' 58" 6 ; 8. Crettenand Georges, Isérables, 4' 05" 7.

Slalom seniors. — 1. Délèse Henri, Arpettaz, 34" 6 ; 2. Fournier Marc, Le Chamois, 36" 2 ; 3. Vouillamoz Simon, Isérables, 44" 6 ; 4. Crettenand Jules, Isérables, 45" 3 ; 5. Oggier René, Baar, 47" 4 ; 6. Fort André, Isérables, 56" 4 ; 7. Gillioz Robert, Isérables, 58" 2.

Slalom juniors. — 1. Lang Jean-Louis, Le Chamois, 32" 5 ; 2. Fournier Simon, Le Chamois, 38" 5 ; 3. Rossini Hilaire, Arpettaz, 38" 9 ; 4. Fournier Armand, Le Chamois, 39" 5 ; 5. Délèse Gaston, Le Chamois, 39" 5 ; 6. Gillioz Gaston, Arpettaz, 41" 9 ; 7. Métrailler Georges, Salin, 43" 5 ; 8. Crettenand Georges, Isérables, 43" 7.

Combiné II seniors. — 1. Délèse Henri, Arpettaz ; 2. Fournier Marc, Le Chamois ; 3. Oggier René, Baar.

Combiné II juniors. — 1. Lang Jean-Louis, Le Chamois ; 2. Fournier Armand, Arpettaz ; 3. Fournier Simon, Le Chamois.

Au Corso, Martigny, Macbeth, de Shakespeare

... avec Orson Welles, sera présenté à Martigny en séance unique, mardi prochain 20 février. On peut retenir les places à l'avance en s'adressant, le soir, à la caisse du Corso, tél. 6 16 22.

Aucune prolongation possible.

EXTRAIT DE LA CARTE

Le Beefsteak parisien
Le Beefsteak Tartare
L'Entrecôte Maison
L'Escalope Viennoise
Les Côtelettes napolitaines de porc
Les fameuses Tripes italiennes
La fondue moitié-moitié et la onctueuse au Vacherin
Le plat des Mayens

AUBERGE DE LA PAIX
MARTIGNY
★
Yvonne Desfayes - Tél. 6 11 20

EXTRAIT DE LA CARTE

La Tranche surprise
Les Tranches au fromage
Jambon
Viande séchée, Viande froide assortie
Saucisses au foie et aux choux
Assiette valaisanne, anglaise et norvégienne
Poulet en casserole sur commande

MARTIGNY

Martigny-Bourg. — † *Robert BAUMANN*

Samedi dernier, une foule nombreuse et émue accompagnait Robert Baumann au champ du repos.

Conduisant le deuil, c'était d'abord la Fanfare « Edelweiss », dont le défunt avait fait partie, depuis plus de trente ans, d'une manière fidèle et enthousiaste, soit comme musicien, soit comme membre du comité.

Derrière la famille venaient, entre autres, ses chefs et camarades de travail qui avaient eu l'occasion, durant tant d'années, d'apprécier ses qualités morales : probité, courage, serviabilité.

Puis un nombre impressionnant de collègues et d'amis ; une délégation de la F.O.M.H., des représentants du Consortage de la montagne de la Giétaz, à l'administration de laquelle il avait collaboré avec un dévouement et une intelligence peu commune. Et encore des voisins, tous ses voisins, avec lesquels il avait su, grâce à son bon caractère, entretenir en toutes circonstances les relations les meilleures.

Et ces amitiés et cette estime étaient exprimées, en la circonstance, par des fleurs, beaucoup de fleurs.

Robert était connu, car en dehors des sociétés et fédérations dans lesquelles il militait, le public avait lu son nom sous les petits envois poétiques qu'il adressait occasionnellement à la presse, spécialement à « La Bise » en période de Carnaval. Dans ces envois, il donnait libre cours à une malice spirituelle et ses couplets révélait un don poétique qui eût mérité d'être cultivé.

Il sera unanimement regretté et, en l'accompagnant à sa dernière demeure, bien des yeux se sont embués de larmes.

Mais c'est parmi les musiciens de l'« Edelweiss », que son départ sera le plus douloureusement ressenti.

Aussi est-ce encore tout empreint de la tristesse des propos que sa mort nous a fait échanger, qu'au nom de cette « Edelweiss », j'assure la famille de Robert de notre compassion la plus sincère.

L'amitié que nous vouions au cher disparu, nous la reportons toute entière sur les siens.

J.-Ch. Paccolat.

Avis aux skieurs

Dimanche 18 février, il n'y aura pas de cars pour Verbier. Par contre, le Martigny-Excursions organise une sortie au col des Gets. Places limitées, Fr. 11.— par personne. S'inscrire à Martigny-Excursions ou auprès de M. Pierre Crettex, hôtel du Gd St-Bernard.

Au Casino-Etoile

Lundi soir, une foule composée surtout d'élégantes envahissait la salle du Casino-Etoile pour assister au défilé de haute couture qui fut, en réalité, la partie secondaire du spectacle. Celui-ci était dirigé et animé par *Colette Jean* qui a certainement du dynamisme, de l'abatage et ce « bagout » étourdissant qui est plein de charme. Elle nous a chanté, par exemple, cette chanson sur la « râclette, la saucisse aux choux de chez nous », avec un don d'imitation incontestable, pour nous prouver que la Suisse ne devait pas avoir ce complexe dit « d'infériorité » en trouvant beau tout ce qui vient d'ailleurs et « pas mal » ce qui est de chez nous !... Est-ce bien sûr ? Et Jack Rollan n'affirme-t-il pas le contraire dans son émission : « Y'en a point comme nous ! ». *Pierre Dudan*, l'auteur du célèbre « Café au lait au lit » nous revient de Paris avec des chansons drôles ou émouvantes, et il a toujours cette façon unique de nous narrer avec un humour à froid des histoires de « Ouin-ouin » ou autres qui déchaînent les rires de la salle. Il y a chez Dudan ce mélange bizarre de légèreté ou de mysticisme, avec sa jolie chanson « Monsieur le bon Dieu », par exemple. Son succès fut, en tout cas, très vif.

Citons également le numéro remarquable du prestidigitateur-manipulateur *Jack Olten* qui jongle, avec une parfaite virtuosité, avec les cigarettes, les foulards, les dés et autres objets ! Mais il ne semble pas que son numéro avec les billets de banque ait réussi ? Le trio de danseurs noirs avec la danseuse blanche *Kanoï-Dancers* fut une vivante expression de leur talent et souplesse chorégraphiques étonnants.

Enfin, ce fut le défilé proprement dit de haute couture, avec toutes les créations originales, d'une élégance rare et d'un goût exquis portées par les mannequins des maisons Bruyère, Lola Toffel et Rezzonico. Ces visions agréables eurent le ton d'allumer des lueurs de convoitise dans les yeux des belles spectatrices et suscitèrent l'admiration unanime...

V. D.

Le prix du bonheur et le prix du succès

Parmi les œuvres de M. Georges Rigassi, *Le prix du bonheur* et *Le prix du succès* sont certainement les plus connues. Il nous paraît utile d'en dire deux mots à l'heure où l'on annonce une conférence de l'éminent journaliste.

Le prix du bonheur est une esquisse d'un art de vivre ; il nous montre que le bonheur, récompense patiemment attendue, dépend de la maîtrise de soi, de l'enthousiasme que l'on apporte à l'accomplissement de sa tâche quotidienne, de l'idéal que l'on assigne à sa conduite. L'auteur de citer cette juste remarque : « Le bonheur dépend avant tout de ce que l'on est, et ensuite de ce que l'on fait ; ce que l'on a ne vient qu'en troisième ligne. »

Le second de ces ouvrages, *Le prix du succès*, n'est pas, contrairement à ce que l'on pourrait supposer, un traité d'optimisme promettant la fortune aux jeunes gens bien sages, résolus à utiliser les recettes inventées par les professeurs de succès. Non ! l'auteur parle à la jeunesse d'aujourd'hui, en proie souvent au désarroi bien compréhensible ; il lui redonne confiance en elle-même et dans la vie. M. Rigassi écrit : « Le succès est une valeur qu'il faut acheter et qui coûte cher. C'est une conquête qui se fait payer grâce à la peine et aux sacrifices qu'elle impose. Le succès peut être conquis si l'on se soumet à certaines astreintes. »

Bref, en une époque où l'on est moins sûr que jamais de sa route, notre compatriote a le mérite de nous donner des propos d'élémentaire sagesse.

A. M.

Cinéma Etoile Martigny. — *Dieu a besoin des hommes*

Grand prix international au Festival de Venise 1950, grand prix de l'Office catholique international du cinéma et bien d'autres lauriers accable littéralement le film *Dieu a besoin des hommes*, le chef-d'œuvre de Jean Delannoy avec, comme interprète principal, Pierre Fresnay (l'inoubliable Monsieur Vincent). Partout accueil enthousiaste et il se chargera de lui-même en quelques minutes de vous arracher à votre fauteuil et à vos pensées.

C'est avec fierté que l'Etoile de Martigny a sélectionné spécialement ce film remarquable que vous avez tous le devoir d'avoir vu.

La consommation des produits pétroliers ne cesse d'augmenter en Suisse

Esso Standard contribue dans une large mesure au ravitaillement du pays

Chaque année voit augmenter dans une notable proportion les besoins de la Suisse en produits pétroliers, besoins qui continueront à s'accroître sans doute dans la mesure où le trafic routier, l'activité industrielle, la motorisation de l'agriculture, celle de l'armée et le trafic aérien iront en se développant.

En 1910, la Suisse ne comptait que 2276 voitures, soit une auto pour 1650 habitants. Aujourd'hui, par contre, un Suisse sur 25 possède sa voiture. Ce mouvement ascensionnel s'est surtout accentué au cours des dernières années. En 1950, le total des véhicules à moteurs civils s'élevait à environ 265.000 ce qui représentait une augmentation de 21 % par rapport à 1949 et de 109 % par rapport à 1939.

Le tourisme automobile se développe en Suisse avec la même rapidité. Au cours de l'année 1950, par exemple, presque 726.000 voitures étrangères ont franchi nos frontières alors qu'en 1947 un peu plus du tiers de ce chiffre seulement avait été enregistré.

Que, dans ces conditions, les produits pétroliers occupent une place de plus en plus grande dans nos importations, n'étonnera personne. En 12 ans la consommation annuelle de benzine, par exemple, n'a-t-elle pas presque doublé dans notre pays ? En 1939 nous importions 183.500 tonnes de benzine et, en 1950, plus de 300.000 tonnes.

On n'apprendra pas sans intérêt que si, en 1950, la Suisse a importé plus de 2,5 millions de tonnes de charbon, 1,15 million de tonnes de produits pétroliers sont entrés dans le pays pendant la même période. Et ces dernières importations, il sied de le souligner, ont pour la Confédération — donc pour tous les contribuables suisses — une valeur toute particulière, car elles rapportent à la caisse fédérale des sommes considérables. Ainsi, en 1949, par exemple, les importations de produits pétroliers ont permis au fisc d'encaisser un montant correspondant à environ 20 % de toutes les recettes douanières de la Confédération.

Il est bien entendu que la Suisse, qui ne produit pas de pétrole, doit pratiquer dans ce domaine une politique ouverte et libérale. Car l'achat de cette précieuse matière — aussi importante en temps de paix qu'en temps de guerre — permet ensuite à notre économie de se développer, d'ouvrir à nos produits d'exportation les marchés étrangers et d'accroître la prospérité du pays.

La Suisse compte aujourd'hui plus de 50 importateurs de produits pétroliers. Esso Standard (Switzerland) est l'un des plus anciens puisque cette maison est installée dans notre pays depuis 56 ans déjà et que depuis les débuts de l'automobile on a pu apprécier chez nous la qualité de ses produits ainsi que ses efforts dans le domaine technique et de la distribution.

Désireuse de respecter les principes auxquels notre démocratie demeure attachée, Esso Standard s'efforce de contribuer au maintien d'un ordre économique équilibré et libéral. C'est ainsi que toutes les stations de distribution en Suisse, qui vendent les produits de qualité Esso et qui se distinguent par leur aspect accueillant et par les services qu'elles sont à même de rendre aux automobilistes, sont desservies par des commerçants autonomes, qui servent d'intermédiaires entre Esso et le public.

A propos d'un journaliste...

Il y a quelques années, un homme fut douloureusement frappé : il perdit sa femme et son fils aimés lors d'une avalanche meurtrière.

Mais cet homme ne plia pas l'échine devant l'infortune. Il poursuivit le programme qu'il s'était imposé tout au long de sa carrière de journaliste : éclairer ses semblables sur les plus hautes valeurs humaines.

M. Georges Rigassi, c'est de lui qu'il s'agit, débuta à l'Agence télégraphique suisse, à Bâle : il est resté le principal animateur de cet organisme.

Entre temps, il voyagea, séjourna à Paris, à Vienne, à Athènes, à Londres. Il visita et étudia notre continent, ce qui lui permit plus tard de se faire le champion de son unité. En 1918, il entra à la *Gazette de Lausanne*, dont il ne tardera pas à devenir le rédacteur en chef. Pendant des années, il fut pour des milliers de lecteurs un conseiller écouté, un guide inspirant confiance.

Remarquable journaliste, M. Rigassi est aussi un écrivain très lu et apprécié. Avec son ouvrage « La Suisse et le destin de l'Europe », il pénètre au cœur du problème de l'Occident : il constate que le sort de l'homme lui-même est en jeu, qu'il doit réapprendre ce qu'il est, qu'il doit retrouver la force spirituelle de son être.

Avec les ouvrages : *Le prix du bonheur, Le prix du succès*, M. Rigassi a abordé les questions sociales les plus urgentes : structure de la société nouvelle, revalorisation de la famille, formation de la jeunesse.

Dans un monde en fièvre, il est nécessaire de se souvenir des règles premières de la vie : M. Rigassi nous le rappellera utilement au cours de la conférence qu'il donnera à Martigny, en l'Hôtel-de-Ville, dimanche 18 février. Cette conférence qui a pour thème : « La famille et le pays » est destinée à toute la population. L'entrée est gratuite. (Voir annonces).

Au Ski-Club

Les membres sont invités à participer, dimanche prochain 18 février, à la course subsidiée aux Diablerets.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au samedi à midi au magasin Cretton-Sports. Le prix des places est de Fr. 4.— pour les membres et de Fr. 7.— pour les non-membres.

Le nombre des places étant limité, la préférence sera donnée aux membres et aux premiers inscrits.

Le départ de la place centrale est fixé à 7 h. 45.

Le Chef de course.

Iwo Jima,
le débarquement dans une île japonaise

Venez voir, tous les soirs au Corso, les célèbres « Marines » qui viennent de se couvrir de gloire en Corée.

Iwo Jima ! Le film qui a fait sensation à Paris.

La Tribune de Genève écrit : « Les scènes de bataille, filmées avec un réalisme impressionnant, sont parmi les plus étonnants que j'aie vues ».

Il faut voir John Wayne, un « dur » auxquel les femmes ne résisteront pas, dans le rôle du sergent Stryker.

N'atendez pas dimanche. Profitez des séances de semaine pour avoir vos places préférées.

†

Madame et Monsieur René VOLLUZ et leurs filles Josiane et Danièle ;
Madame et Monsieur Arthur TERRETTAZ ;
Les familles de feu Jules MORARD, à Saxon, Lausanne et Paris ;
Les familles de feu Joseph FAVRE ;
Monsieur Emile GAILLARD et famille ;
Monsieur Emile ROTH, ses enfants et petits-enfants ;
Madame veuve Amédée ROTH, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Elie ROTH, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Louis CLARET, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame veuve Léon ROTH, ses enfants et petits-enfants, à Saxon et Sion ;
Madame veuve Ernest MICHELLOD, ses enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Oscar RAPPAZ et leurs enfants,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Ferdinand GAY

leur très cher père, beau-père, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur tendre affection le 13 février, dans sa 76me année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Saxon, le jeudi 15 février, à 9 h. 30.

†

Le Conseil d'administration,
La Direction et le Personnel des Minoteries de Plainpalais S.A., Moulin de Sion,

ont le regret d'annoncer le décès de

Monsieur Auguste RAPIN

leur dévoué collaborateur et ami, meunier au Moulin de Sion depuis 1927.

Culte protestant au temple de Sion, mercredi 14 février, à 14 heures.

†

Profondément émue par les nombreux témoignages de sympathie reçus et dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun

la famille de Monsieur Oscar FONTANNAZ, à Vétroz

exprime ses sentiments de vive reconnaissance à toutes les personnes et aux sociétés qui ont participé à son grand deuil.

†

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie qui leurs sont parvenus

Monsieur et Madame René JORDAN-FRAISIER
et leur fils à Riddes

adressent à toutes les personnes qui les ont entourés et réconfortés en ces jours de deuil l'expression de leur sincère reconnaissance. Un merci spécial à la commission scolaire et au personnel enseignant.

Le nouveau
SALON DE COIFFURE POUR DAMES „CHEZ LINA"
avise sa clientèle qu'elle a une BONNE COIFFEUSE.
Se recommande : Mme L. Warpelin-Dorsaz, Fully (vers l'église). Tél. (026) 6 30 01.

Hôtel de Verbier
au Sporting-Bar
Tous les jours thés dansants et soirées dansantes avec le fameux orchestre *The Will's.*
Tous les vendredis *raclette à la valaisanne.*
Se recommande E. FUSEY.

A louer
pour le 1er mars ou date à convenir, à Martigny, un
appartement
de 3 chambres, cuisine, salle de bains. Ecrire sous chiffre 67, à Publicitas, Martigny.

ON CHERCHE
pour de suite
sommelière
Offres avec certificats. On cherche une personne pour le ménage, propre et active.
S'adr. à Publicitas, Sion, sous chiffre P 2519 S.

On demande de suite un
jeune homme
ou une
personne âgée
de confiance pouvant traire 3 à 4 vaches et aider aux travaux de campagne.
S'adr., avec prétentions, chez Délez Henri, Bex.

On cherche
pour saison d'été 1951, juin-septembre
commis de cuisine
filles de salle
femmes de chambre
filles de bazar
filles ou garçons d'office
lingères
Hôtel, Hospice Grand St-Bernard. S'adresser à *E. Lonfat - Gentinetta,* Hôtel Suisse, *Fribourg.*

ON DEMANDE un
jeune homme
sachant traire, entrée de suite ; ainsi qu'un vacher pour l'alpage des Agîtes.
S'adr. à Auguste Pollen, Corbeyrier - sur - Aigle, tél. 2 24 12.

L'automobile
Renault Celtaquatre, 7-8 CV., parfait état de marche et d'entretien de Me André Desfayes, est à vendre, prix très avantageux.
S'adr. à Mme Vve André Desfayes, Martigny, (tél. 6 14 09 ou 6 11 68).

A vendre magnifiques
griffes d'asperges
2 ans, variété sélectionnée « Hâtive d'Argenteuil ».
S'adr. à Gilbert Gaillard, Saxon, téléph. (026) 6 23 46.

Mototreuils Ruedin
nouveau modèle, livrables rapidement. Le représentant, *M. Marcel Jaquier, Sierre,* tél. 5 17 30 a toujours des occasions provenant d'échange. Tracteurs Diesel ou benzine depuis Fr. 6.000.—.

Quelques jours encore...
notre vente de
BLANC
Profitez
de nos qualités pur coton et de nos prix spécialement avantageux
Grands Magasins GONSET S.A.
Monthey - Martigny - Saxon

Tricoteuses, attention !
Démonstrations de
L'APPAREIL à TRICOTER à la MAIN
PASSAP-D
et de modèles tricotés avec PASSAP
à Martigny, restaurant du Lion d'Or
JEUDI, LE 15 FÉVRIER 1951, à 13.00 – 21.00 h.
Persuadez-vous vous même : le PASSAP-D tricote le point jersey et le point mousse !
Entrée libre
Pas de contrainte d'achat
PASSAP S.A. ZURICH
Bederstrasse 1
Téléphone (051) 23 78 87
vous invite pour cette démonstration
Représentant pour la région : St-Maurice, Vallorcine, Orsières, Riddes
Maurice Witschard
Les Champs Neufs, Martigny-Ville
Téléphone 6 16 71

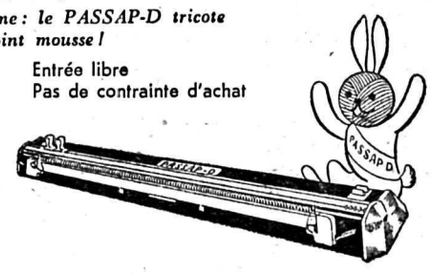

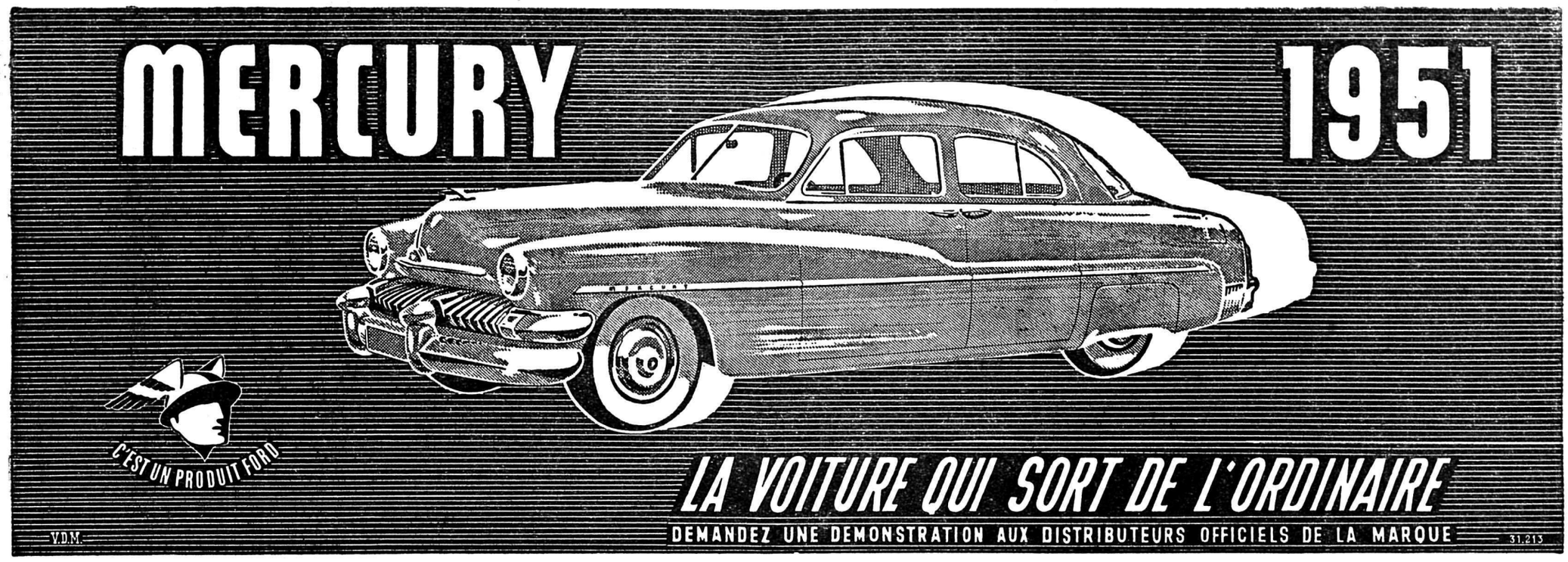

SION : KASPAR FRÈRES, GARAGE VALAISAN

FUMURE DES FRAISIÈRES...

utilisez

Vitalhumus

N° 2

Riche en matières organiques

efficacité immédiate et durable

En vente : Coopératives et agences agricoles.

Manufacture d'engrais organiques

M.E.O.C. S.A. **CHARRAT**

Meubles

BELLE OCCASION POUR FIANCÉS

1 CHAMBRE A COUCHER moderne, avec grand lit et literie bon crin ;
1 SALLE A MANGER, dressoir, table à rallonges et quatre chaises ;
1 BUFFET de cuisine combiné crême, table à rallonges et quatre tabourets assortis ;
1 BEAU TAPIS de milieu, laine, 200/300 cm. ;
2 DESCENTES DE LIT laine ;
1 DUVET bonne qualité, traversin et 2 oreillers.
Neufs, pas servi, à céder pour Fr. 3.100.—. (Urgent)
Faire offres par écrit à *Case postale 52.268, Sion.*

A vendre entre Sion et Sierre, jolie

Villa

avec jardin potager. Prix intéressant. Ecrire sous ch. *540 Publicitas, Sion.*

Parasites-Vermines

Travail garanti.

FUMIGA S.A. Sion

Tél. 2 28 28 ou 2 16 29.

A vendre (neuf)

1 chambre à coucher, soit : 1 armoire 3 portes, 1 coiffeuse, 1 table de nuit et 1 grand lit de 130 avec literie crin animal, 1 piquet.

Le tout à liquider pour *Fr. 1.300.—. Faire offres* par écrit s. chif. *P 2474 S, Publicitas, Sion.*

A vendre, petit

TRACTEUR

moteur Ford, 4 cyl., 9 vitesses Reitzel, avec charrue portée. *S'adresser au Garage de Granges p. Sion,* Tél. (027) 4 22 58.

On cherche à louer à Martigny

petit appartement

2 chambres et cuisine.

S'adresser au bureau du journal.

Grande Salle de l'Hôtel de Ville, Martigny

Dimanche 18 février 1951, à 17 h.

Grande conférence d'actualité

par

M. GEORGES RIGASSI

ancien rédacteur de la « Gazette de Lausanne »
député au Grand Conseil vaudois
président de l'Agence télégraphique suisse
sur le sujet

„LA FAMILLE ET LE PAYS"

Entrée gratuite. Venez tous !

MACHINES A ÉCRIRE d'OCCASION

à partir de Fr. 75.–

Hallenbarter & Cie.

SION

Demandez le „Confédéré"

dans les établissements publics

...DU NEZ !

LE GROS LOT 50.000

TIRAGE 3 MARS

LOTERIE ROMANDE

Sion, Place du Midi, Ch. post. II c 1800

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ **33**

Princesse mais esclave

PAR LOUIS D'ARVERS

Ce disant, elle déchiquetait presque cruellement les superbes roses blanches dont le jardinier venait de lui faire hommage et les jetait sans pitié autour d'elle.

Et soudain, se retournant vers sa belle-sœur :

— Croyez-vous que ces roses refleuriront maintenant ? Eh bien ! ce que je viens de faire d'elles, votre frère l'a fait de moi.

« Mais, j'ai tort de me plaindre à vous... je n'ai jamais rien dit à personne, je ne dirai plus rien jamais, pardonnez-moi.

Des larmes montèrent aux yeux de Xénia, mais elle ne trouva rien à répondre.

Après un hiver passé dans le sillage de la Cour, Liane était devenu si faible, elle était si maigre et si changée, que le prince ne pouvait manquer de s'en apercevoir, mais il ne lui plaisait pas de l'avouer.

Et Liane continuait, docile et froide, à le suivre partout où il exigeait qu'elle l'accompagnât.

Une seule fois elle lui avait adressé une requête, quand le moment de ses couches était venu.

— Je vous en prie, lui avait-elle dit, ses yeux suppliants levés vers lui, n'invitez pas ma mère.

Il avait ri et une légère rougeur lui était montée au visage.

— Entendu, votre mère ne viendra pas. Croyez-vous du reste qu'elle tiendrait beaucoup à venir s'enfermer dans une chambre de malade ?

Orlof désirait passionnément un fils, d'autant plus passionnément qu'il haïssait son frère cadet, qui devenait chef du nom et des armes si lui, Serge, mourait sans enfants.

Ce lui fut donc un désappointement cruel de voir mourir, aussitôt né, l'héritier si ardemment désiré.

Les médecins mirent cette mort sur le climat trop différent de celui sous lequel avait vécu jusque là la jeune femme, mais aucun n'osa dire à l'autocrate, redouté de tous, que le bonheur est le meilleur des fortifiants pour les jeunes femmes et pour les jeunes mères.

Et Orlof avait ajouté un grief de plus à tous ceux qu'il avait contre Liane. Il l'aimait cependant, et plus qu'il ne voulait l'avouer, bien qu'il la trompât ouvertement et n'évitât aucun scandale sur son nom dans les endroits où l'on s'amusait.

On eût dit qu'il trouvait une sorte de plaisir à la faire souffrir.

Mais il continuait à la combler de présents, elle portait les robes les plus somptueuses, les gemmes les plus rares et chacun feignait de voir là une preuve de son amour pour sa jeune femme.

Mais, personne ne s'y trompait, sa vie de débauches était trop connue pour cela.

Après la guérison de Liane, il avait décrété, peut-être sur le conseil des médecins, peut-être parce que la santé de sa femme l'inquiétait plus qu'il ne voulait se l'avouer, qu'ils resteraient trois mois sur la Côte d'Azur et Dolly, actuellement à Paris, s'invita, arguant de son désir de voir sa « chère enfant » après une longue séparation.

Ni Orlof, ni sa sœur, ne l'avaient invitée depuis le mariage de Liane, mais elle n'était pas femme à se froisser, quand ce n'était pas son intérêt de le faire.

Ainsi, par une splendide journée de ciel bleu, lady van Derken, sa femme de chambre et ses nombreuses malles avaient fait leur entrée à la villa des Palmiers.

Elle ne put pas ne pas remarquer la mauvaise mine de Liane et combien elle était triste.

Mais il lui plut de mettre le tout sur le fâcheux caractère de sa fille, qui ne savait s'accommoder de rien.

Ce même soir, Xénia suivit son frère quand il quitta le fumoir.

— Liane commence à m'inquiéter sérieusement, lui dit-elle, elle est décidément malade... très malade peut-être.

— Croyez-vous ? Elle est toujours pâle. Je lui ai dit maintes fois de mettre du rouge ; si elle ne s'y résoud pas quand nous serons à Paris, personne ne la remarquera, malgré sa grande beauté.

— Du rouge à dix-sept ans !.. A son âge, le meilleur rouge est le bonheur et, je ne suppose pas que vous preniez souci de lui en donner.

Il la regarda un instant et feignit d'étouffer un bâillement.

— Elle a tout l'argent qu'elle veut et elle peut satisfaire tous ses caprices.

— Vous parlez comme un parvenu en ce moment... et comme votre belle-mère ! Croyez-vous donc vraiment que l'argent peut tout ? L'argent n'est rien pour une âme de la qualité de celle de Liane. Elle le donne aux pauvres, c'est le seul plaisir qu'il lui apporte.

— En ce cas, elle ne ressemble pas à sa mère, railla Serge Orlof.

— Non, vraiment ! et vous le savez bien... Et vous savez bien que si une femme au monde pouvait tenir votre nom avec honneur — malgré votre conduite trop souvent indigne — c'est celle-là. Et vous pouvez être tranquille aussi longtemps qu'elle vivra... Mais vivra-t-elle longtemps ? C'est parce que j'ai peur du contraire que je vous parle d'elle.

— S'est-elle plainte à vous ? demanda-t-il fronçant déjà les sourcils et prêt à se fâcher.

— Non, dit fermement Xénia, trouvant un mensonge nécessaire, mais j'ai des yeux pour voir et je voudrais que vous essayiez d'être bon pour elle ; un peu de bonheur remplacerait pour elle beaucoup d'argent.

— Je ne suis pas mauvais pour elle, que je sache ! Mais convenez qu'elle est horripilante avec ses idées d'un autre âge.

Tout en causant, il s'était préparé une absinthe qu'il avala d'un trait.

Xénia eut un geste découragé et quitta le fumoir, renonçant à plaider plus avant une cause impossible à gagner.

* * *

Deux jours après, Serge Orlof s'avisa qu'il était grand temps de gagner Paris et de changer de milieu.

« Encore une année en face de ses yeux qui semblent un perpétuel reproche et de ce visage pâle et je deviendrai fou... ou je lui tordrai le cou, s'était-il dit en revenant de Monte-Carlo, où il avait perdu ridiculement lui-même et payé les dettes de jeu de Casse-Croûte et autres.

A Paris, du moins il aurait des distractions autre que le jeu ridicule et décevant et puis surtout, il pourrait fuir sa femme plus facilement.

Il oublierait son fâcheux mariage et ne s'en souviendrait que quand il pourrait produire Liane dans les réceptions, où elle recevrait les hommages dûs à sa beauté, dont il restait flatté.

— Pressez un peu votre toilette, Liane, jeta Orlof, en passant devant la chambre de sa femme, nous dînerons un peu plus tôt, j'ai promis à des amis d'aller à l'Opéra.

— A l'Opéra ! revoir Corrèze...

C'était pour Liane l'épreuve à la fois redoutée et désirée.

Elle tenta d'en reculer le moment.

— Je suis terriblement lasse, plaida-t-elle, sans ouvrir la porte, le voyage est si long !

— Nous rentrerons aussitôt que vous le désirerez, mais vous devez paraître ce soir dans votre loge.

Les paroles étaient bienveillantes, mais le ton indiquait une volonté qui n'admet pas de résistance.

Liane ne discuta pas davantage et quelques minutes plus tard elle était au salon.

Elle ne portait qu'un seul bijou, le papillon offert par Corrèze.

— Vous êtes superbe, approuva Orlof, Paris décrétera ce soir que vous êtes la reine de la saison.

Elle mangea peu, car elle n'avait pas menti en disant à son mari que le voyage l'avait fatiguée et ce n'était pas seulement l'émotion qui pâlissait ses joues.

Pourtant l'idée d'entendre la voix de Corrèze lui donnait une force factice ; ses yeux brillaient d'une sorte de fièvre et son cœur battait plus fort qu'à l'ordinaire.

Il était près de dix heures quand ils arrivèrent à l'Opéra — l'heure pour l'entrée d'une jolie femme, avait décrété son mari.

Il l'introduisit dans sa loge et enleva lui-même la souple cape d'hermine qui voilait sa robe de gala, regardant avec un singulier mélange d'ironie et de fierté l'effet qu'elle produisait dans la salle.

Cet effet dépassait ses prévisions : admiration sans restriction du côté masculin, jalousie du côté féminin ; il sourit, satisfait.

(A suivre).

(Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec la Société des Gens de Lettres de France.